

PLANNING RETKOOP/AFFILIATIONS 2021 2022

- Début juillet 2021 : Distribution des appels à cotisation aux familles et enseignants pour la rentrée 2021 2022
 Finir de compléter le cahier de comptabilité papier et de saisir le cahier de comptabilité Retkoop 2020 2021 cadre bleu ventilation automatique
 S'il y a changement de mandataire prévu, envoyer à l'AD leurs nom prénom et coordonnées.
- Fin août 2021 : Rappel cotisation aux familles et enseignants
 Distribution des titres de recettes aux enseignants selon l'organisation du mandataire (documents sur le site de l'AD OCCE de Mayotte)
- 1^{er} septembre 2021 : Rassembler les relevés bancaires de l'année 2020-2021 (du 1^{er} septembre 2020 eu 31 août 2021)
 Pointer les opérations bancaires sur Retkoop.
 Clôturer la comptabilité Retkoop 2020 2021 (*pour les nouveaux comptes ouvert en 2020-2021, ce sera fait lors de la formation des mandataires session 2*) ET compléter soigneusement le CRA pour le MEN, vérifier le CRF, imprimer le quitus, faire vérifier les comptes par 2 enseignants et 2 parents
Faire remplir/compléter et signer le quitus à renvoyer à l'AD OCCE avant fin octobre.
- 30 septembre 2021 : **Date limite** de clôture de la comptabilité 2020 2021 et de changement de mandataire
- 31 octobre 2021 : **Date limite** d'envoi du quitus à l'AD OCCE
- 30 novembre 2021 : **Date limite** de collecte des cotisations familles et enseignants (**tout doit être collecté à cette date** pour garantir l'assurance des élèves et enseignants)
- 30 novembre 2021 : **Date limite** de saisie des effectifs classe par classe sur « Adhésion » sur Retkoop
 Imprimer « Engagement du mandataire », remplir et signer/faire signer et renvoyer le document à l'AD OCCE
- 10 décembre 2021 : **Date limite renvoi de l'engagement** du mandataire à l'AD OCCE et **paiement de l'adhésion** (montant total cotisation et assurance)

Rappels : **Le non-respect des dates limites entraîneront la fermeture du compte de coopérative. L'assurance n'est validée que si le quitus 2020 2021, l'engagement du mandataire 2021 2022 sont en possession de l'AD et si le paiement de l'adhésion 2020 2021 est effectué.**

Office Central de la Coopération à l'École de Mayotte

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

Inspection de l'Education nationale - Route Nationale 3 - 97660 DEMBENI
 Tél. : 06 39 69 62 74 / 06 39 60 65 53 - Fax : - ad976@occe.coop
 Site Internet : www.occe.coop/ad976

